

PLAN DE PARTICIPATION

Comité de la politique du numérique

Références:

- 16.05.2013
- 17.09.2015
- 21.12.2016
- 26.01.2017
- 07.03.2018
- 27.02.2019
- 28.01.2021
- 24.02.2021
- 09.03.2021
- 31.05.2021
- 06.10.2021
- 30.05.2023

* Conformément aux Feuilles de route concernant le processus d'adhésion à l'OCDE, adoptées par le Conseil au niveau des Ministres le 10 juin 2022, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie sont invités à participer, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, aux réunions de tous les comités de substance de l'OCDE et de leurs organes subsidiaires ouvertes à la participation de tous les Membres de l'OCDE. Lorsqu'ils participent, en vertu de leur statut de pays candidats à l'adhésion, ils prendront part à toutes les discussions, à l'exception des sessions confidentielles, et ont accès aux documents qui s'y rapportent, mais ils n'interviendront pas dans le processus de décision. Lorsqu'ils ont le statut d'Associés ou de Participants dans un organe de l'OCDE conformément à la Résolution révisée du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE, ils conserveront ce statut et les droits et obligations qui y sont associés tout au long du processus d'adhésion.

PLAN DE PARTICIPATION

Organe de l'OCDE	Comité de la politique du numérique (CPN)
Organes subsidiaires auxquels s'applique ce Plan	<ul style="list-style-type: none">• Groupe de travail sur la gouvernance de l'intelligence artificielle (GTGIA)• Groupe de travail sur la gouvernance des données (GTGD)• Groupe de travail sur les services et les infrastructures de connectivité (GTSIC)• Groupe de travail sur l'économie, la mesure et l'analyse du numérique (WPDEMA)• Groupe de travail sur la sécurité numérique (GTSN)
Axes stratégiques des relations mondiales	Approuvée le : 11 mai 2023
ASSOCIÉS	

Conditions

Ces conditions doivent être remplies au niveau du Comité / d'un Groupe de travail, selon le cas :

- Démontrer :
 - Des politiques, un régime juridique et des institutions de soutien sur l'économie numérique suffisamment développées ;
 - Des capacités d'application adéquates ;
 - La capacité de contribuer à l'infrastructure de données des principales bases de données du Comité.

Lorsque le Comité le juge utile, les Examens de la situation des pays au regard de la transformation numérique pourront servir à évaluer que les conditions ci-dessus sont satisfaites.
- Une participation active et régulière aux réunions en qualité de Participant durant une période significative, à déterminer au cas par cas.
- Adhérer aux instruments juridiques suivants :
 - Vie privée :
 - Recommandation révisée du Conseil concernant les Lignes directrices régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel [[OECD/LEGAL/0188](#)]
 - Sécurité :
 - Recommandation du Conseil sur la sécurité numérique des activités critiques [[OECD/LEGAL/0456](#)]
 - Recommandation du Conseil sur la gestion du risque de sécurité numérique pour la prospérité économique et sociale [[OECD/LEGAL/0415](#)]
 - Infrastructure et services de communication :
 - Recommandation du Conseil sur les services d'itinérance mobile [[OECD/LEGAL/0388](#)]
 - Recommandation du Conseil sur la connectivité à haut débit [[OECD/LEGAL/0322](#)]
 - Instruments transversaux :
 - Recommandation du Conseil relative à un accès élargi et une exploitation plus efficace concernant les informations du secteur public [[OECD/LEGAL/0362](#)]
 - Recommandation du Conseil sur les technologies de l'information et des communications et l'environnement [[OECD/LEGAL/0380](#)]
 - Recommandation du Conseil sur les enfants dans l'environnement numérique [[OECD/LEGAL/0389](#)]

	<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation du Conseil sur les principes pour l'élaboration des politiques de l'Internet [OECD/LEGAL/0387] - Recommandation du Conseil sur l'intelligence artificielle [OECD/LEGAL/0449] - Recommandation du Conseil sur l'amélioration de l'accès aux données et de leur partage [OECD/LEGAL/0463] ○ Déclaration ministérielle : <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration sur l'économie numérique (la Déclaration de Cancún) [OECD/LEGAL/0426] - Déclaration sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif (Déclaration des îles Canaries) [OECD/LEGAL/0488] 		
Redevance	Partie inférieure I Redevance Associés ¹		
Associés	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Échange de lettres
Aucun			
PARTICIPANTS			
Participant	Organes auxquels s'applique l'invitation	Date d'approbation	Lettre d'acceptation
Afrique du Sud	Tous	13.07.2006	04.07.2007
Argentine	Tous	21.12.2016	22.03.2017
Brésil*	Tous	13.07.2006	02.10.2018
Égypte	Tous	13.03.2008	22.05.2008
Russie ²	Tous	14.12.1995	Indisponible

¹ Le montant actuel est disponible à l'adresse suivante: <https://www.oecd.org/global-relations/partnershipsinoecdbodies/>.

² Le 8 mars 2022, le Conseil a décidé de suspendre avec effet immédiat la participation de la Fédération de Russie.

Singapour	Tous	10.12.1998	24.11.2009
Thaïlande	Tous	07.03.2018	30.08.2018

LISTE D'INVITÉS³

CPN et tous ses organes subsidiaires :

Invité	Date d'approbation
Algérie	28.01.2021
Arabie saoudite	28.01.2021
Brunei Darussalam	28.01.2021
Chine (République populaire de) ⁴	13.07.2006
Émirats arabes unis	27.02.2019
Équateur	21.12.2016
Éthiopie	30.05.2023
Inde ⁵	10.04.2013
Indonésie ⁶	10.04.2013
Jordanie	30.05.2023
Kazakhstan	27.02.2019
Kenya	21.12.2016
Malaisie	16.05.2013
Maroc	21.12.2016
Niger	27.02.2019
Nigéria	28.01.2021

³ Les Partenaires listés comme Invités peuvent être invités à des réunions ou des points spécifiques, soumis à une invitation par le comité en question.

⁴ La République populaire de Chine a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires [13.07.2006; [C/M\(2006\)12/PROV](#), Point 159 b)]. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, la République populaire de Chine demeurera sur la liste des Invités.

⁵ L'Inde a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires [10.04.2013; [DSTI/ICCP/M\(2013\)1](#)]. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, l'Inde demeurera sur la liste des Invités.

⁶ L'Indonésie a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires [10.04.2013; [DSTI/ICCP/M\(2013\)1](#)]. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, l'Indonésie demeurera sur la liste des Invités.

Philippines	28.01.2021
République dominicaine	30.05.2023
Rwanda	28.01.2021
Sénégal	27.02.2019
Tunisie	28.01.2021
Ukraine	28.01.2021
Uruguay	16.05.2013
Viet Nam	16.05.2013

VUE D'ENSEMBLE POUR INFORMATION: INVITATIONS AUX PARTENAIRES CLÉS EN TANT QU'ASSOCIÉS, PARTICIPANTS OU INVITÉS		
Partenaire clé	Invitation en tant que	Organes auxquels s'applique l'invitation
Afrique du Sud	Participant	Tous
Brésil*	Participant	Tous
Chine (République populaire de)	Invité ⁷	Tous
Inde	Invité ⁸	Tous
Indonésie	Invité ⁹	Tous

⁷ La République populaire de Chine a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, la République populaire de Chine demeurera sur la liste des Invités.

⁸ L'Inde a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, l'Inde demeurera sur la liste des Invités.

⁹ L'Indonésie a été invitée par le Conseil en tant que Participante au sein du CPN et de ses organes subsidiaires. Jusqu'à ce qu'elle accepte cette invitation, l'Indonésie demeurera sur la liste des Invités.